



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28.12.2018

Brigitte Borel, Présidente, souhaite la bienvenue aux membres, invités et aux intervenants qu'elle remercie pour leur présence, notamment:

- Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes
- Jean-Baptiste Vaudan, Vice-Président de la Commune de Bagnes
- Florian Michellod, Président de la Société de Développement de Verbier
- Joël Sciboz, Directeur de l'Office du Tourisme de Verbier
- Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier SA
- Jean-Daniel Martin, Président d'honneur de l'APCAV
- Pierre-André Gremaud, directeur de Verbier Promotion
- William Besse, conseiller communal
- André Gorgemans, Président des Amis de Verbier

Comme à l'accoutumée, le secrétariat de l'assemblée est confié à la Fiduciaire de Verbier. La convocation à l'assemblée générale a été envoyée par courrier à tous les membres en date du 5 décembre 2018. L'assemblée a donc été régulièrement convoquée et pourra statuer sur les points soumis au vote.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 28.12.2017
2. Rapport du Comité sur l'exercice écoulé
3. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
4. Budget pour l'exercice 2018/2019
5. Désignation de l'organe de contrôle
6. Divers et propositions individuelles
 - Informations de la Commune, Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes
 - Nouvelle législation cantonale sur les constructions, Jean-Baptiste Vaudan, Vice-Président de la Commune de Bagnes
 - Téléverbier SA, Laurent Vaucher, CEO
 - Informations de l'Office du Tourisme, Joël Sciboz, Directeur
 - Questions

1. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 28 décembre 2017

Ce procès-verbal figure sur le site internet de l'APCAV et n'est donc pas relu. Il est accepté à l'unanimité.

Concernant le 50^{ème} anniversaire de l'APCAV qui s'est déroulé le 26 juillet 2018 au restaurant le Mouton Noir, il n'y a pas de procès-verbal mais un compte-rendu de l'événement sur notre site internet.

2. Rapport de la Présidente et du comité sur l'exercice écoulé

Tout d'abord, j'aimerais remercier les membres du comité pour leur travail et leur soutien tout au long de l'année. Le comité a été élu pour deux ans lors de la dernière assemblée, nous n'avons dès lors pas d'élection statutaire cette année, mais je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que nous avons déjà de nouveaux candidats pour l'année prochaine. C'est une bonne chose. Car ce qui me frappe toujours à Verbier, c'est la somme d'expérience et de compétences de toutes sortes rassemblées sur notre petit territoire. Que ce soit dans les domaines sportif, culturel, artistique, financier, de l'éducation et j'en passe, bref, à peu près dans tous les domaines qu'on puisse imaginer, nous avons à Verbier des personnes qui sont des pointures. Et non seulement ces dernières aiment notre région mais elles sont désireuses de partager leur savoir au bénéfice de la communauté de Verbier et de Bagnes.

La présence régulière, voire permanente, de ces personnes à Verbier témoigne de l'attractivité de notre station. Il est vrai que Verbier se porte bien. Beaucoup d'indicateurs sont au vert, comme le marché de l'immobilier qui se maintient malgré le CHF fort. Les prix restent élevés (ils ont même en moyenne légèrement progressé depuis 2017) et le nombre de transactions est stable d'une année à l'autre. Du côté des hôteliers et des agences de location, les échos sont positifs. Probablement grâce à la magnifique saison de l'hiver dernier et cet hiver qui démarre bien, avec de bonnes conditions d'enneigement, le taux de réservation est d'ores et déjà élevé pour toute la saison.

A noter également que Verbier a remporté le prix de « Switzerland's Best Ski Resort », meilleure station de ski en Suisse, lors de la cérémonie des World Ski Awards qui s'est déroulée à Kitzbühel, aux pieds de la mythique descente de la Streif, le 17 novembre dernier. Je relève au passage que William Besse, présent avec nous ce soir, a été sur le podium de la Streif qu'il a parcouru en moins de deux minutes, ce qui est exceptionnel. Cette descente est en effet considérée comme la plus difficile, la plus technique et aussi la plus prestigieuse de toutes les descentes par les coureurs professionnels.

Ce 17 novembre à Kitzbühel, c'est également un autre acteur important de la station, l'Hotel W, qui a remporté l'Award de "World's Best Ski Hotel", meilleur hôtel de ski au monde, pour la troisième année consécutive. L'Hotel W était en concurrence avec les plus beaux hôtels de la planète, que ce soit aux Etats-Unis, en Europe ou encore en Asie et dans les pays de l'Est. C'est donc une magnifique consécration pour cet établissement qui met un point d'honneur

à rester ouvert toute l'année à Verbier. Ce simple fait ne va pas de soi, c'est un effort et il faut le saluer.

Malgré ces beaux succès, l'avenir est aussi synonyme de défis. Comment encourager les jeunes générations à rester fidèles? Comment attirer de nouveaux visiteurs? Comment assurer un bon niveau de fréquentation tout au long de l'année? Comment s'adapter, mieux embrasser, l'évolution digitale qui caractérise notre époque?

Ces questions ont été abordées lors de la célébration du 50^{ème} anniversaire de L'APCAV cet été. Un anniversaire que nous avons pu réaliser grâce au soutien financier du Centre Automobile Hediger & D'Andrès SA à Sion, de l'UBS, de la Commune de Bagnes et de la SDV. Je tiens encore à les en remercier. A l'occasion de ce jubilé, nous sommes tout d'abord revenus sur le passé avec deux interventions captivantes: la première de Bertrand Deslarzes, responsable pour la culture de la Commune de Bagnes. Il a évoqué l'histoire de Verbier à partir de cartes postales de l'époque. J'en profite pour vous informer qu'un livre a été édité avec ces photos. C'est un ouvrage magnifique et je vous le recommande. Vous pouvez vous le procurer sur le site internet du Musée de Bagnes. La deuxième intervention était celle de notre président d'honneur Jean-Daniel Martin. Il a parlé, avec l'éloquence qu'on lui connaît, de l'histoire de l'APCAV, des moments forts, voire dramatiques, qui ont ponctué la vie de notre association. Après ces deux remarquables interventions, Eloi Rossier a présenté sa vision du futur pour Verbier et évoqué les principaux projets en cours.

Pour ma part, j'ai mentionné quelques-uns des enjeux futurs et surtout donné quelques pistes de réflexion pour que l'APCAV et ses membres puissent contribuer à façonner l'avenir de Verbier. J'ai proposé que nous apportions notre aide en relevant les besoins, préoccupations et attentes des propriétaires et en participant, avec nos autorités, aux discussions stratégiques permettant d'y répondre.

En effet, comme j'aime à le dire, Verbier est une station de propriétaires et ces derniers constituent un des meilleurs atouts pour valoriser notre région. Une des grandes opportunités pour Verbier est donc à nos yeux de mettre à profit le potentiel que représente ses nombreux propriétaires, notamment en encourageant les générations de plus de 50 ans à transférer ici leur domicile principal. Non seulement ces générations sont très actives et en forme de plus en plus longtemps mais ce sont aussi nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs descendants. D'où la nécessité de créer une offre adaptée et des infrastructures leur permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

J'ai mentionné tout-à-l'heure l'hôtel W qui contribue à rendre la station attractive toute l'année. Dans ce même ordre d'idée, il est aussi réjouissant de constater que la présence d'écoles de qualité attire du monde à Verbier. De plus en plus de jeunes familles se domicilient afin de scolariser leurs enfants à l'année. D'autres familles y organisent des séjours de courte durée pour accompagner leurs enfants qui viennent en camp de vacances à Verbier. Ce sont souvent des gens qui ne connaissaient pas Verbier auparavant.

En résumé, à quoi le succès d'une station comme Verbier est-il dû? Avant tout à ses qualités naturelles et à l'environnement exceptionnel qui caractérise notre région. Pour le reste, on le voit, c'est très multifactoriel et il est donc important que tous les acteurs de la station, dont font partie les propriétaires, travaillent de concert, main dans la main, pour en maintenir l'attractivité.

Dans un autre registre, parmi les faits marquants à relever au sujet de notre association pour cette année 2018, il y a :

- la nomination de notre vice-Président, Nicolas Leuba, à la tête de la Fédération Valaisanne des résidences secondaires le 26 juillet dernier. Cette nomination nous permettra de renforcer encore nos liens avec les autres associations de propriétaires en Valais. Par ailleurs, nous prévoyons des actions communes entre l'APCAV et la FVSR2. Un projet a d'ores et déjà été initié, portant sur l'accès aux stations pour les seniors et personnes à mobilité réduite. Des discussions sont en cours avec la Commune de Bagnes pour que cette dernière soit le fer de lance en Valais de cette initiative.
- L'adoption de directives concernant les vols d'hélicoptères au-dessus de la station. En effet, les vols incessants au-dessus de Verbier durant certaines périodes, qui font fuir certains d'entre nous hors saison, nous a poussé à intervenir auprès de la Commune. Suite à cette intervention de l'APCAV, de nouvelles directives ont été établies. Elles indiquent deux priorités: d'une part, la sécurité des personnes et des biens. D'autre part, la limitation des nuisances. En principe, les vols ne sont dorénavant autorisés que s'il n'y a pas d'autre solution envisageable qui soit économiquement viable. La Directive stipule par ailleurs que les vols sont interdits à certaines périodes de l'année, notamment lors de fortes affluences touristiques (elle ne précise pas de dates). L'adoption de ce nouveau règlement me permet de relever à nouveau nos bonnes relations avec la Commune qui prend au sérieux nos demandes. Reste à présent à veiller à la bonne application de ces directives.
- Concernant le service de Newsletter à nos membres, vous aurez remarqué que celui-ci s'est fait plus rare ces derniers mois. Nous vous prions de nous en excuser. Pour cette raison, nous avons décidé de professionnaliser ce service en le confiant à Maarten van Geest de la société Mountain Hub (qui s'occupe aussi de notre site internet). Vous avez reçu la 1^{ère} version début décembre et vous recevrez dorénavant systématiquement par ce biais la Newsletter hebdomadaire de l'Office du Tourisme, les articles du Nouvelliste et diverses nouvelles.

Pour ce qui est de l'année 2019, nos objectifs principaux sont les suivants:

- Améliorer notre site internet au niveau du contenu, en vous donnant accès à plus d'informations utiles pour les propriétaires. Dans l'esprit de ce que j'ai mentionné il y a un instant, nous prévoyons aussi d'utiliser notre site internet pour renforcer les interactions que nous avons avec nos membres et relever vos besoins et préoccupations.
- Par le biais de nos contacts avec la SDV et l'Office du Tourisme, nous souhaitons veiller à ce que le produit de la taxe de séjour bénéficie aux propriétaires. Je pense en particulier au contenu du VIP Pass, Joël Sciboz en parlera dans un instant.
- Enfin, un autre objectif consiste à acquérir de nouveaux membres. Nous avons à ce jour environ 800 membres. C'est bien mais nous pourrions être plus nombreux. L'union fait la force et le fait de représenter un nombre plus important de propriétaires nous permettrait d'avoir plus de poids. Cela nous permettrait également d'offrir plus de prestations à nos membres tout en maintenant la cotisation actuelle de CHF 60 par an. Et pour cela, nous comptons aussi sur vous, chers membres, pour parler de notre association aux propriétaires qui ne nous connaissent pas encore. Merci, si vous estimez que cela en vaut la peine, de les encourager à rejoindre nos rangs.

3. Approbation des comptes, décharge aux organes responsables

Les comptes de l'exercice clôturés le 30 septembre 2018 ont été remis en copie aux membres présents. Stéphane Fellay, de la Fiduciaire de Verbier, les présente.

M. Lloyd Gabioud, de la fiduciaire Fimob au Châble, réviseur au compte, a déposé son rapport de contrôle en date du 21 décembre 2018. Il recommande l'approbation des comptes et propose de donner décharge au comité pour sa gestion.

La Présidente met en discussion les comptes, le rapport du comité et la décharge aux organes responsables.

La parole n'étant pas demandée, elle soumet au vote ces objets:

- Comptes – adoptés à l'unanimité
- Décharge au comité – votée à l'unanimité
- Décharge au réviseur aux comptes – votée à l'unanimité



4. Budget pour l'exercice 2018 / 2019

Stéphane Fellay, de la Fiduciaire de Verbier, présente le budget. Il est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

5. Désignation de l'organe de contrôle

Le renouvellement du mandat confié à la Fiduciaire Fimob en tant qu'organe de contrôle est accepté à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

La Présidente donne la parole au Président de la Commune de Bagnes, Eloi Rossier.

Eloi Rossier se félicite de la qualité des relations de la Commune avec les propriétaires de Verbier.

Projet de fusion des communes de Bagnes et de Vollèges

Eloi Rossier évoque la proximité des deux communes dans la même vallée et leur histoire commune. Le projet remonte à 2010. Les deux communes partagent déjà de nombreux services.

Il existe en parallèle un projet voisin de rapprochement des communes de la vallée d'Entremont.

Le canton du Valais vient d'élire les membres d'une nouvelle Assemblée Constituante qui va se pencher sur l'organisation du canton, de ses communes et districts. Il est préférable pour la Commune de Bagnes d'anticiper des changements qui pourraient être contraignants.

Dans la concurrence entre les intérêts des communes de montagne avec celles de plaine, la fusion permettrait à la population réunie de dépasser la masse critique de 10'000 habitants. La population de Vollèges est en progression. Elle a augmenté récemment de 900 habitants, dont 1/3 venaient de la Commune de Bagnes.

Le coût annuel de la fusion est estimé à CHF 2'000'000 qui seront à la charge des contribuables. Eloi Rossier rappelle cependant que lors de la dernière baisse de la fiscalité de la Commune de Bagnes, les recettes ont augmenté. Il s'attend à un phénomène semblable en cas de fusion des communes de Bagnes et de Vollèges. Bagnes est aujourd'hui la première commune contributive du canton.

Le projet de fusion des communes de Bagnes et de Vollèges sera soumis au vote des citoyens des deux communes le 20 février 2019.

Centre Sportif de Verbier

À la suite de l'incendie du chantier, ces importants travaux de transformation et d'extension devraient reprendre au printemps 2019. Ils sont actuellement suspendus par l'expertise des compagnies d'assurance. Il conviendra encore d'obtenir des autorisations de construire complémentaires.

Place de Curala au Châble

Les travaux de la nouvelle gare sont terminés. La connexion entre le train, les télécabines de Verbier et de Bruson et le parking est réalisée. Le projet de construction d'un hôtel est financé. Les travaux de construction devraient démarrer sous peu.

Constructions illicites

Le règlement des litiges progresse. Le rapport périodique très complet exigé par le Conseil d'Etat vient d'être envoyé.

Eloi Rossier cède la parole à Jean-Baptiste Vaudan, vice-président de la commune de Bagnes pour informer l'assemblée sur la loi cantonale sur les constructions. La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire n'a pas contraint la commune de Bagnes à procéder à un déclassement de zones à bâtir. Le potentiel de constructibilité des parcelles peut actuellement être établi sur la base de deux méthodes différentes. L'ancienne, la SBPU – Surface Brute de Plancher Utile – ne tient pas compte des installations, des garages, des caves, des couloirs, des escaliers, des ascenseurs, etc. La nouvelle, l'IBUS – Indice Brut d'Utilisation au Sol, en tient pas compte (voir présentation de la Commune en annexe). Pour toute question il convient de s'adresser aux architectes, aux agences immobilières ou au service des constructions de l'administration communale au Châble.

M. Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier SA, prend la parole pour présenter les nouvelles installations et nous informer des projets à venir. Il constate que le bon enneigement a permis un bon début de la saison.

La construction du combimix Esserts-Savoieyres devra encore être repoussée de plusieurs années. Les études d'impact sur l'environnement et de circulation demandées par le Tribunal Fédéral sont terminées et ont été déposées l'automne dernier. Des recours sont possibles et pourraient progresser à nouveau jusqu'au tribunal fédéral. Jusqu'à l'obtention du permis de construire du combimix, l'ancienne installation de Savoieyres sera maintenue en état de fonctionner.

De nouvelles cabines sur la remontée Médran 1 permettront de faciliter le chargement des VTT. Des investissements sont prévus au Grand Tsai à Bruson pour permettre de passer d'une piste à l'autre plus facilement. L'enneigement mécanique sera développé et amélioré. Les transferts entre le train et les remontées mécaniques au Châble (Curala) seront facilités (escaliers mécaniques).

Des travaux permettront de rendre la plate-forme du Mont-Fort plus accessible. Une grande tyrolienne y sera installée, permettant de descendre au col des Gentianes. Cette information suscite de nombreuses réactions positives dans l'assemblée. La dépose des skieurs à Médran sera améliorée.

M. Vaucher informe l'assemblée que l'objectif de Téléverbier est de devenir rentable au moins 10 mois par an, au lieu de 5 à 6 mois actuellement. Il s'agit en particulier de rentabiliser les mois d'été.

La Présidente passe la parole à Joël Sciboz, directeur de l'Office du Tourisme.

La newsletter de l'Office du Tourisme donne toutes les informations utiles et pratiques sur les activités dans la station et sur les services de l'Office du Tourisme. Un lien est mis en place avec la newsletter de l'APCAV pour permettre à nos membres de s'informer plus facilement. Joël Sciboz demande aux membres de l'APCAV de ne pas hésiter à lui faire des suggestions et à lui donner des idées.

Puis la Présidente demande aux membres de l'assemblée qui le souhaitent de prendre la parole pour poser des questions aux intervenants.

- Une première question est posée sur le droit de vote des résidents étrangers.
Le Président Eloi Rossier répond que les résidents étrangers n'ont pas le droit de vote en Valais et que ce n'est pas du ressort de la Commune de le leur accorder. C'est un sujet qui sera abordé au cours des travaux de la nouvelle Assemblée Constituante valaisanne.
- La ligne de bus n°7 ne dessert plus Médran.
Depuis le début de la saison la ligne de bus n°7 ne dessert plus Médran, ce qui pose des problèmes aux personnes habitant dans le quartier de la rue de la Velle et du chemin de la Bergerie. Eloi Rossier répond que la situation sera revue.
- Le projet de grande tyrolienne du Mont-Fort aux Gentianes suscite de nombreuses réactions d'étonnement dans le public. Laurent Vaucher répond que ce n'est pas une plaisanterie.
- Un complément d'information est demandé sur le calendrier de mise en route du Combimix Esserts-Savoleyres. Laurent Vaucher répond qu'il faut s'attendre à un premier recours au niveau du Tribunal Cantonal, puis éventuellement devant le tribunal fédéral, soit un délai probable de plusieurs années. Il insiste sur la validité de la solution proposée. Il assure l'assistance que l'installation actuelle de Savoleyres qui est la plus ancienne actuellement en

fonction à Verbier sera maintenue en état le temps nécessaire à la mise en œuvre du Combimix.

- À une question sur la cohabitation entre VTT et randonneurs pendant la saison d'été, Laurent Vaucher répond que Téléverbier se contente de répondre à la demande croissante des VTT. Eloi Rossier évoque l'inscription de 400 km de chemins en zones protégées dans le Haut Val de Bagnes et la création de chemins réservés aux randonneurs dont l'homologation est en cours par les autorités cantonales.
- Mise en fonction tardive du Rouge. Laurent Vaucher explique que l'enneigement de la piste de remontée est insuffisant, mais que le nécessaire sera fait rapidement.

La Présidente met fin à la session de questions / réponses et reprend la parole :

Avant de clôturer l'assemblée, je vous signale qu'une conférence-débat, organisée par les Amis de Verbier, aura lieu le samedi 5 janvier à 17h30 à l'Espace St-Marc au Châble, avec plusieurs personnalités politiques suisses et des experts en affaires européennes, sur le thème "La Place de la Suisse dans une Europe divisée". Vous trouvez l'invitation sur notre site internet apcav.ch.

Dans un autre registre, la 3^{ème} édition du Verbier Art Summit aura lieu les 1^{er} et 2 février 2019. Le Summit a été organisé en collaboration avec le directeur de musée Jochen Volz de la Pinacoteca de São Paulo au Brésil sur le thème " NOUS SOMMES NOMBREUX. L'ART, LE POLITIQUE ET DE MULTIPLES VÉRITÉS". Des conférences publiques seront organisées à l'Hotel W et des projections au cinéma de Verbier.

Enfin, j'aimerais remercier l'Office du Tourisme qui nous offre, comme chaque année, la partie liquide de l'apéritif.

Tout le comité vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Merci de votre confiance.

Verbier, décembre 2018